



puy de Wolf



réunion de comité de suivi 2012 – 12 février 2013





Ordre du jour

- **Bilan des actions 2012**
- **Prévisions des actions 2013**
- **Questions diverses**



Bilan 2012





Actions prévues en 2012

- Informatisation des données / suivi docobj
 - Mise en oeuvre des charte / contrats
 - Evaluation des incidences
 - Participation au réseau des animateurs
 - Site internet
 - Exposition maison de la serpentine
- *Prévus 2012 : 20 jours*



Informatisation des données

SUDOCO : SUIVI des DOCUMENTS d'Objectifs

Données du DOCOB / Mesures / Liste

Données du DOCOB

Données générales

- DOCOB
- Structures
- Liens utiles

Habitats / Espèces

- Habitats
- Milieux
- Espèces

Objectifs du docob

- Objectifs développement durable
- Objectifs opérationnels
- **Mesures**
- Indicateurs

Mise en oeuvre du DOCOB

- Contrats
- Réalisation par mesure/contrat
- Suivi des temps
- Partenaires/financeurs par réalisations
- Evénements par réalisation
- Suivi des indicateurs

Registrier le DOCOB

- Constructeurs d'une requête
- Requetes enregistrées

Docob: **DH-PUY DE WOLF**

Site: **DH-PUY DE WOLF**

Milieu: []

Mode réalisation: []

Espèce: []

Nature mesure: []

Habitat: []

Recherche: []

Ajouter un item

		Code	Mesure	Objectif
[X]	[P]	I1	Limiter la pénétration motorisée sur le chemin d'accès aux installations radiotéléphoniques	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable
[X]	[P]	S2	Suivi global	Obj_3 - Suivre l'évolution du site et des pratiques
[X]	[P]	I2	Implanter des équipements au niveau du parking	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable
[X]	[P]	I3	Ré-orienter la randonnée pédestre et équestre sur le chemin de petite randonnée voisin	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable
[X]	[P]	I4	Améliorer l'accueil et l'information du public	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable
[X]	[P]	I5	Participer à la conception et à la réalisation d'un espace de découverte des milieux et espèces remarquables du secteur	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable
[X]	[P]	S1	Suivi botanique des habitats	Obj_3 - Suivre l'évolution du site et des pratiques
[X]	[P]	G2	Gestion des milieux riches	Obj_1 - Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelous
[X]	[P]	G1	Gestion des landes et milieux associés	Obj_1 - Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelous
[X]	[P]	A	Animation et coordination	Obj_8 - Assurer la mise en oeuvre du docob
[X]	[P]		Engagements Milieu Pelouses-prairies-landes	Obj_1 - Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelous Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable Obj_3 - Suivre l'évolution du site et des pratiques Obj_8 - Assurer la mise en oeuvre du docob
[X]	[P]		Engagement Falaises	Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable Obj_3 - Suivre l'évolution du site et des pratiques Obj_8 - Assurer la mise en oeuvre du docob
[X]	[P]		Engagement zoné Landes	Obj_1 - Maintenir ou restaurer les landes à genêt purgatif et pelous Obj_2 - Mettre en avant la caractéristique emblématique et remarquable Obj_3 - Suivre l'évolution du site et des pratiques Obj_8 - Assurer la mise en oeuvre du docob

		Code site	Site	Type d'action	Réalisation	Jours prévus	Jours réalisés												
							Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
[X]	[P]	FR7300875	DH-PUY DE WOLF	Animation/Gestion	Suivi des procédures nationales et régionales	1,00								1,50					1,50
[X]	[P]	FR7300875	DH-PUY DE WOLF	Animation/Gestion	Suivi des signatures de charte, information des propriétaires	7,00									0,50	6,50	0,50		7,50
[X]	[P]	FR7300875	DH-PUY DE WOLF	Animation/Gestion	Comité de suivi annuel	1,00													
[X]	[P]	FR7300875	DH-PUY DE WOLF	Information/Communication/Sensibilisation	Mise en oeuvre des actions de communication et de sensibilisation	5,00			1,80	1,60	0,50	1,00							4,90
					Totaux	14,00			1,80	1,60	0,50	1,00		1,50		0,50	6,50	0,50	13,90

Suivi de la charte / contrats



Charte
Pays de Wall

Site
Pays de Wall

ROUERGUE

Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

11811 de Rouergue, 11 rue de la Vallée, 11200 Louvain-la-Neuve, Belgique

ROUERGUE

Nouveaux Titulaires
Service des Impôts des Particuliers
à la place Cabré
12000 Louvain-la-Neuve

Destinataire : le Châtelet, le Jeudi 7 février 2013.

Objet : relevés de propriété site Natura 2000 du Pays de Wall

Mesdames,

Dans le cadre de l'entretien de site Natura 2000 du Pays de Wall à Firmi, le seul chargé de prendre contact avec l'ensemble des propriétaires de parcelles sur le site afin de les informer de la possibilité de mener des actions correctives sur leurs parcelles. Parmi ces actions, la signature de la charte de site assure d'être à certaines obligations fiscales, notamment de la faire valoir face aux administrations, notamment des droits de mutation...

Pour signer à titre collectif, il est demandé pour le compte de la Communauté de Communes Duvivelle-Andin et des services de l'Etat de l'Administration Départementale des Finances Services Fiscales, de fournir des informations relatives concernant l'ensemble des parcelles dont la liste est jointe (liste établie avec la DDT et Rural Concept).

Pour chaque parcelle en plus de sa référence cadastrale :

- son adresse
- le statut de propriété (individuel et autres cas)
- les noms, prénoms et adresses de l'ensemble des propriétaires de la parcelle
- la nature foncière

L'ensemble de ces informations sera ensuite complétée des informations relatives, établies d'après les renseignements concernant chaque parcelle afin de constituer un dossier qui permettra aux propriétaires de choisir de s'engager ou non dans le site Natura 2000 afin de protéger de la biodiversité.

Ces informations vous seront envoyées par courrier électronique et de la même manière à la fin de l'année 2012.

Je vous prie de me retourner le formulaire dûment rempli pour le compte de la DDT et la charte de site qui a été validée en comité de pilotage le 20 mars 2012.

Mais entendu, je suis à votre service pour vous fournir toute information que vous jugerez nécessaire. Avec mes remerciements,

Valérie Tiellet-Budard
Chargée de mission Natura 2000

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVE POUR L'ENVIRONNEMENT

11811 de Rouergue, 11 rue de la Vallée, 11200 Louvain-la-Neuve, Belgique

- Avril : mise à jour des données des cadastres avec service des impôts

- Mai/Juin : création d'une BDD : propriétaires, parcelles (base ADASEA pour DDT), revenu cadastral

Adresse 2	demande effectuée	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3	Parcelle 4
92100 Boulogn	usufruitier	AW5			
92150 Meldon	nu-propritaire/indivision	AW5			
91400 Tilly-la	nu-propritaire/indivision	AW5			
10002 New York	nu-propritaire/indivision	AW5			
92170 Varves	nu-propritaire/indivision	AW5			
94250 Gentilly	nu-propritaire/indivision	AW5	AW51		
1210 Oterps	propriétaire	AW5			
12110 Aubin	propriétaire	AW14	AW15	AW16	
12000 Rodez	usufruitier	AW17	B832		
12470 Séguzac	nu-propritaire	10/0209	AW17	B832	
12000 Rodez	nu-propritaire/indivision	AW17	B832		
12110 Aubin	propriétaire/indivision	AW59	AW70		
12110 Aubin	propriétaire/indivision	AW59	AW70		
12300 Aubin	propriétaire	AW61			
12300 Firmi	nu-propritaire	B1367			
12300 Firmi	usufruitier	B1367			
12300 Firmi	propriétaire	AW81	AW88		
12300 Firmi	propriétaire	B823			
12300 Firmi	propriétaire	B824			
12300 Firmi	propriétaire	B824			
12300 Firmi	propriétaire	09/1108	B828	B830	B831
12300 Firmi	nu-propritaire	B831			
12300 Firmi	propriétaire	AW61			
12300 Firmi	propriétaire/indivision	B836	B835		
12300 Firmi	propriétaire/indivision	B834	B1298		
12300 Firmi	propriétaire/indivision	09/1108	B834	B1298	
12300 Firmi	propriétaire/indivision	B834	B1298		
12300 Firmi	propriétaire	C998			
12000 Rodez	propriétaire	C999	C998		
11770 Cocommes	propriétaire	B1297			
12300 Firmi	propriétaire	B1321			
12300 Firmi	propriétaire	B1349	B1352	B1353	B1354
12330 Saint-Ch	propriétaire	B1350			
12300 Firmi	propriétaire	B1351			
12300 Firmi	propriétaire	B1397			

- Juillet : courrier aux 25 propriétaires identifiés / nlle charte, nx habitats, contrats/MAET, visites

Objet : site Natura 2000 du Pays de Wall, communes de Firmi et Aubin, Ardennes

Mesdames, Messieurs,

Le site du Pays de Wall est inscrit dans le réseau de sites européens Natura 2000 pour la partie des habitats naturels qu'il abrite. Il abrite également des plantes particulièrement rares dans le nord de la Région wallonne. Il est donc considéré comme un site d'intérêt national. Les habitats naturels sont concernés par cette démarche qui vise à concilier les activités humaines avec la maîtrise de la biodiversité de l'Europe : les pesticides sont réglementés et le forest de Chêne Trajan.

Afin d'inclure ces nouveaux habitats, et dans le but d'être plus clairs dans la description du site et des enjeux de conservation, la charte Natura 2000 du site a été revue en 2012. Elle est par conséquent actualisée en ce qui concerne le statut des habitats, les actions de conservation et les mesures de suivi et de suivi-pilotage. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Énergie, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Énergie, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Énergie et de l'Énergie.

En tant que propriétaire ou ayant-droit de parcelles sur le site Natura 2000 du Pays de Wall, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'Etat pour la mise en œuvre d'actions permettant la conservation des habitats, avec le cadre d'un contrat Natura 2000. À noter que ces parcelles situées à l'intérieur du périmètre du site Natura 2000 peuvent être concernées par des mesures de suivi et de suivi-pilotage.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nos contacter aux coordonnées ci-dessous ou à nous contacter auprès de la Communauté de Communes Duvivelle-Andin au 02 45 43 43 00 (contact@cc-duvivelle-andin.be).

Respectueusement, Valérie Tiellet-Budard
Chargée de mission
Natura 2000 du Pays de Wall

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVE POUR L'ENVIRONNEMENT

11811 de Rouergue, 11 rue de la Vallée, 11200 Louvain-la-Neuve, Belgique

Incidences 2012



VCAN 2011

Ronde du Puy de Wolf 14 Octobre 2012

Le VCAN FIRMI vous souhaite une bonne année 2012

Président: F. BOULANGER
Boulangermarvonne@orange.fr

Responsables de la course:
D. MARTINEZ
Tél: 05 65 63 92 39
A. MATEO
alain.mateo@orange.fr

VCAN logo and Natura 2000 logo are circled in red in the contact information area.

- Aucune demande de pétitionnaire en 2012

Incités à participer à la formation ADASEA, charte des usages



Site internet

- Formation Aten novembre 2012
- puydewolf.n2000.fr
- 3 onglets + page d'accueil/actualités

Chercher dans ce site

Comprendre Natura2000 | Découvrir le puy de Wolf | Agir localement

Natura 2000 puy de Wolf

Contact

BOURNQUE
05 65 42 16 17
cote-mouque.com
la@vianados.fr

Bienvenue au puy de Wolf !

Partagé entre les communes de Firmi à l'est, et Aubin à l'ouest, ce massif rocheux de 134 hectares, encore désigné par les anciens sous l'appellation *puich de Boual*, domine de toute sa masse le paysage alentour.

Délimité par le ravin des Cuhnes au nord-est, par l'igue du puch de Vol à l'ouest, par le ruisseau de Galiz au sud-est et par le Riou mort au sud, il forme le site Natura 2000 du puy de Wolf depuis 2004.

Comprendre Natura2000 | Découvrir le puy de Wolf | Agir localement

Natura 2000 puy de Wolf

Agir localement

Vous êtes membre du comité de pilotage

documentation

Vous êtes curieux de nature...

Vous êtes un exploitant agricole

Vous êtes un propriétaire...

Le comité de pilotage du site Natura 2000 est composé de :

- La préfète de l'Aveyron
- le directeur départemental des territoires de l'Aveyron
- Le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées
- Le chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine
- le président de la communauté de communes Decazeville Aubin
- le maire de Firmi
- le maire d'Aubin
- le président du conseil régional Midi-Pyrénées
- le président du conseil général de l'Aveyron
- le président de la fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron
- la présidente de la chambre des métiers de l'Aveyron
- le président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aveyron
- le président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron
- le président de l'association de sauvegarde et de gestion de l'environnement
- le directeur de l'entreprise transport électricité Sud Ouest
- le président du comité départemental olympique et sportif



Agir localement

► Vous êtes membre du comité de pilotage

► Vous êtes curieux de nature...

► Vous êtes un exploitant agricole

► Vous êtes un propriétaire...

Adhérez à la charte du site !

Les contrats Natura 2000

Quels avantages ?

Accueil » Agir localement » Vous êtes un propriétaire...

Vous êtes un propriétaire...

La démarche Natura 2000 privilégie la participation active des propriétaires de parcelles à travers deux types d'outils :

les **contrats Natura 2000**, permettant de rémunérer des actions volontaires favorables à la conservation et/ou à la restauration des habitats naturels.

la **charte Natura 2000**, permettant de marquer son adhésion aux objectifs du site Natura 2000 et ouvrant droit à des exonérations fiscales.

Pour en savoir plus sur ces deux outils, cliquez sur les onglets ci-contre.

Accueil » Agir localement » Vous êtes un propriétaire... » Adhérez à la charte du site !

Agir localement

► Vous êtes membre du comité de pilotage

► Vous êtes curieux de nature...

► Vous êtes un exploitant agricole

► Vous êtes un propriétaire...

Adhérez à la charte du site !

Les contrats Natura 2000

Quels avantages ?

Adhérez à la charte du site !

L'objectif de la charte Natura 2000 est la conservation des habitats naturels. C'est également une **reconnaissance des bonnes pratiques de gestion appliquées sur vos parcelles**.

L'adhésion à la charte est une **démarche volontaire et contractuelle**. Elle prend la forme d'une série d'engagements de bonnes pratiques qui s'adaptent à chaque parcelle en fonction des habitats présents.

Adhérer ouvre droit à des exonérations fiscales et à certaines aides publiques.



Vous souhaitez adhérer ?

Contactez l'**animatrice** du site via le formulaire de contact pour savoir quels sont les habitats présents sur vos parcelles et pour vous aider à constituer votre dossier.

Télécharger le formulaire cerfa et la charte ci-contre (en bas de page)

Puis **envoyez les documents** suivants à la Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron

- 1- copie de la charte signée
- 2- formulaire d'adhésion cerfa rempli
- 3- copie des pièces d'identité des signataires
- 4- plan de situation des parcelles engagées

DDT de l'Aveyron

ZAC de Bourran

9, rue de Bruxelles BP 3370

12033 Rodez Cédex 9

Fichier(s):

Formulaire officiel cerfa à télécharger

Charte à télécharger

Exposition



- Exposition mobile, pour l'intérieur.
- Prêt possible : musée, conseils municipaux, réunions diverses, accueil OTSI ou mairies, écoles, collège, ...
- 5 panneaux : habitats, flore, roche, patrimoine insolite, activités humaines/préservation
- Rédaction entre juin et déc 2012
- Mise en forme/graphisme CCDA déc 2012



Actions en + : protection des espèces

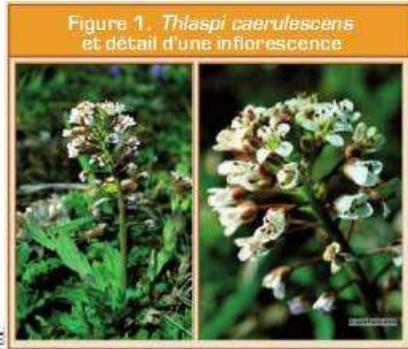


Figure 1. *Thlaspi caerulescens* et détail d'une inflorescence

La phytostabilisation : une technique en plein développement

Différentes techniques de phytoremédiation sont actuellement en plein essor (Terry N et al., 2000). Le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (Dr Escarré) étudie la technique de phytostabilisation, qui consiste à végétaliser les sols contaminés par des plantes capables de croître en présence de métaux lourds (on parle de tolérance) (Frérot et al., 2006). Certaines de ces espèces végétales utilisées ont la particularité d'accumuler les métaux lourds.

N° 496 - Novembre 2009 INFO CHIMIE MAGAZINE

- Convention CCDA/CBNPMP pour diffusion de données
- Plans nationaux espèces menacées : NC mais pollinisateurs / arbres morts pourraient correspondre
- Recherches en cours : CNRS (*Nocca firmiensis* : repérage effectué août 2012) et ENSAIA (*Nocca caerulescens*)



Contexte : la famille des *Brassicaceae* fait l'objet de recherches :

- phytoremédiation des sols pollués
- accumulation de métaux lourds (nickel en particulier)

Nocca firmiensis (famille Brassicacées) \pm *Thlaspi caerulescens* est une plante hyperaccumulatrice de Nickel

Endémisme botanique \neq endémisme génétique

cerfa

N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLEVEMENT*
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondante à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV de code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
détailées au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées



Actions en + : sensibilisation

- Visites guidées
- A la demande de la CCDA, avec le musée Vetter + OTSI
- Organisation de sorties grand-public juin et juillet financement CCDA à 100 % : + musée Vetter mobilisé
- Article dans la presse locale

Espaces Naturels Sensibles

- Appel d'offres du CGI2
- Deux classes de 6^{ème} annexe du collège de Firmi, accès à pied
- Collaboration LPO Aveyron, accord propriétaire
- Action reconduite en 2013





Actions en + : grand prix

- Candidature pour les visites guidées 2011
- Action sélectionnée (catégorie communication)
- 45 candidats retenus
- 10 lauréats (*Pays Midi-Quercy ci-contre*)
- Grandsprix.n2000.fr ou <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-palmares-10-Grands-Prix.html>
- Livre édité





Actions en + : contrôle

- Agence des Services et de Paiement
- Contrôle effectué sur 2011 en novembre 2012
- Une remarque sur l'obligation de publicité FEADER





prévisions 2013



2013

Sensibilisation/information : 10 j

- *Accompagnement des porteurs de projet locaux*
- *Mises à jour site internet*

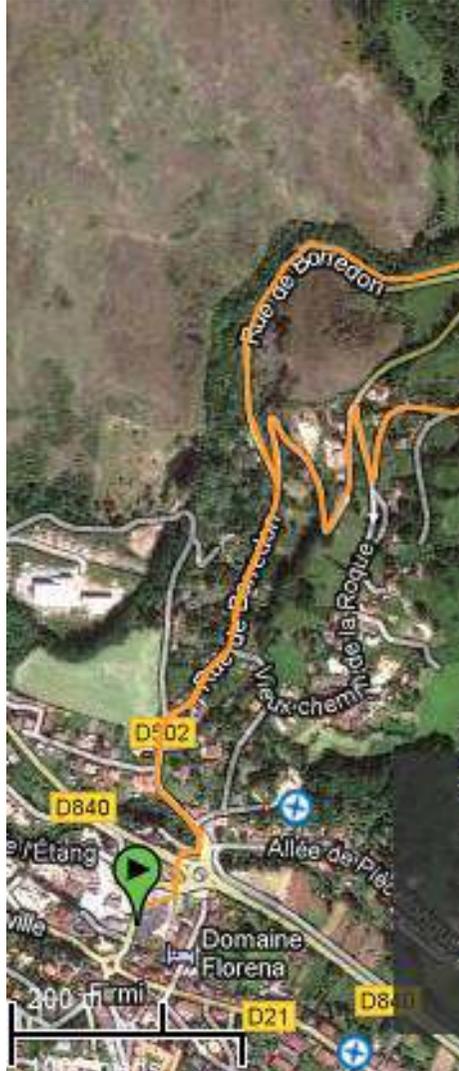
• Gestion des milieux : 7 j

- *Courrier d'information aux propriétaires et exploitants*
- *En fonction des besoins*

Animation/réseau : 13 j

Total 2013 : 30 jours

Projets 2013



Puy de Wolf : 124,4 ha Firmi / Aubin

Pelouse pionnière des surfaces de roches

Composée de plantes grasses, tapissantes telles que les Orpins, le Scleranthe vivace...



La lande à Genêt purgatif

Disséminé sur le site, le genêt ne forme une vraie lande touffue qu'en peu d'endroits



Végétation pionnière des fissures des pentes rocheuses — Falaises

Composée de mousses, lichens et de fougères comme la Notholène de Maranta, la Rue des Murailles et la Capillaire noire



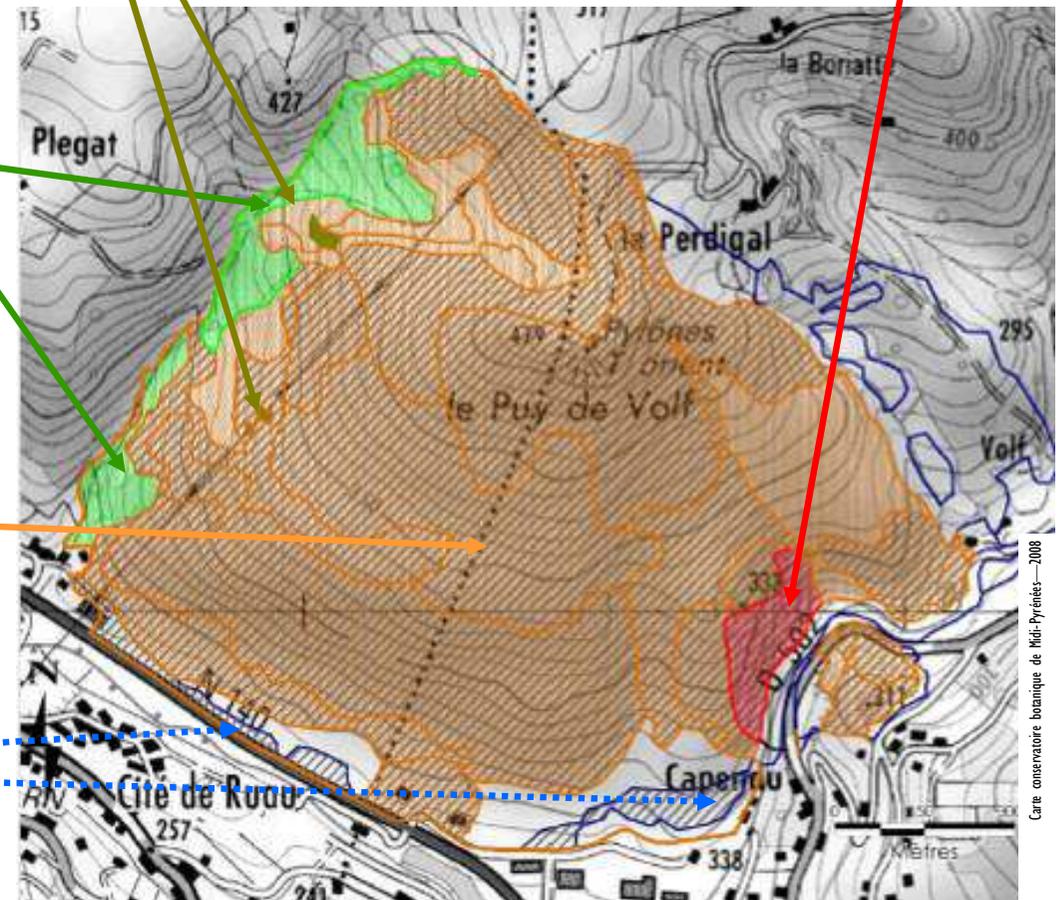
Forêt à Chêne tauzin

Hors de son domaine naturel, le chêne tauzin forme un stade forestier pionnier sur les amphibolites



Pelouses sèches semi-naturelles avec faciès d'embuissonnement

Ces pelouses ouvertes se ferment naturellement et sont composées de graminées et plantes à fleurs Armerie faux-plantain... progressivement colonisées sur les franges par des espèces préforestières en particulier sur les grès



Les outils d'animation

NATURA 2000 Habitats
Puy de Woll



Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses
Code Natura 2000 : 8220

DESCRIPTION

Cet habitat correspond plus précisément aux affleurements rocheux de serpentine, c'est-à-dire aux habitats. Le roc des milieux d'une grande ergétabilité en raison d'une grande disponibilité en oligoéléments, défavorable à la croissance des plantes, et à des travaux éboulés en amont, érosion, colmat, sécheresse... Plusieurs espèces présentent des adaptations à ce milieu.

ETAT DE CONSERVATION

Dans le domaine occidental et montagneux, l'état de conservation est stable. Cependant, la distribution précise mérite d'être étudiée. Sur le site de Puy de Woll, l'état de conservation est stable.

MENACES

Cet habitat est plutôt tolérant au pas adapté aux activités humaines les plus communément pratiquées. Il peut faire l'objet d'exploitation en carrière mais l'exploitation de la roche est rare. L'absence d'espèces protégées par les amateurs et collectionneurs n'est pas à négliger. La perturbation de vie forestière pourrait constituer une menace, notamment en raison de l'absence de projet en ce sens sur le site. La destruction de parcelles peut également constituer une menace.

MESURES DE GESTION

Limiter l'exploitation de la roche aux besoins de restauration du patrimoine.
Favoriser un tourisme de découverte encadré.

Source : Natura 2000

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses



Notolaena marantae *Asplenium adiantum-nigrum*

